

## COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du MERCREDI 12 AVRIL 2017 à 20 heures

Présents : Roland CHAMBON, Michel PIALAT, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Thierry BALAZUC, Sandrine GENEST, Martine BOYAC, Colette SUCHET, Christelle PEIS, David AUZAS

Absents excusés : Jean-Louis JOUVE, Franck JOUFFRE. Christiane CORNUT

Procurations : J.-L. JOUVE à C. SUCHET, C. CORNUT à M. PIALAT

Secrétaire de séance : Michel PIALAT

### ORDRE DU JOUR :

- 1- Taux des taxes locales 2017
- 2- Subvention au CCAS
- 3- Permanences élections présidentielles
- 4- Questions diverses

### Taux des taxes locales 2017

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables des communes de l'ex-CC du Vinobre tout en permettant à la CC du Bassin d'Aubenas de conserver le produit fiscal de l'ex-CC du Pays d'Aubenas-Vals, la CCBA propose de neutraliser le taux de foncier bâti en 2017. Sachant que la perte de produit liée à la baisse du taux de foncier bâti est compensée par la CCBA par une augmentation des attributions de compensation, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote une baisse du taux de foncier bâti sans augmenter les autres taux. Les taux pour 2017 sont donc fixés comme suit :

- Taxe d'habitation	: 6.46 %
- Taxe foncière bâtie	: 8.17 %
- Taxe foncière non bâtie	: 47.06 %

### Subvention au CCAS

À l'unanimité, une subvention d'équilibre de 5 610 € est allouée au CCAS pour l'année 2017.

### Permanences élections présidentielles

Les permanences pour le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles sont établies.

### Questions diverses

Une nouvelle porte sera installée pendant les vacances pour rendre l'accès plus facile et en toute sécurité à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures

A Lachapelle sous Aubenas, le 18 avril 2017

Le Maire,

Roland CHAMBON

